



Intervention de Pierre FACON,
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Séance plénière du Conseil Général
de la Seine-Saint-Denis du 22 mai 2001

COMPTE ADMINISTRATIF POUR L'ANNEE 2000 & SES ANNEXES

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

Je souhaiterais revenir à l'occasion de ce Compte Administratif pour l'année 2000 sur quelques points qui me semblent importants puisqu'ils touchent à la vie quotidienne des séquanais-dyonisiens.

L'actualité tout d'abord, *Le Parisien* a fait état ces derniers jours de problèmes sérieux que rencontrent les étudiants et les professeurs d'informatique de l'Université Paris 8 Saint-Denis devant la menace de suppression de leurs diplômes des départements informatiques et mathématiques. Leur inquiétude et leur incompréhension sont d'autant plus vives que ces formations sont actuellement très valorisées sur le marché du travail.

Passionné d'informatique moi-même et formateur en informatique de profession, j'ai pu constater la pertinence de ces formations. Je suis particulièrement sensibilisé par leurs préoccupations dans un département comme le nôtre où les jeunes sans doute plus qu'ailleurs ont besoin d'une formation qualifiante et porteuse de débouchés pour leur avenir professionnel.

J'ai bien noté que le Conseil général de la Seine-Saint-Denis soutient les universités de notre département bien que cela ne fasse pas directement partie des compétences de notre collectivité.

Ainsi, le Conseil Général aide entre autres à la construction d'Instituts Universitaires de Technologie et a accordé en particulier, un certain nombre de subventions à l'Université Paris 8 Saint-Denis, - je vous cite en page 51 du rapport de présentation du Compte Administratif pour l'année 2000 - :

« *Les subventions accordées au cours de l'exercice dans le cadre du plan nouvelles technologies 1999/2000 à l'Université de Paris 8 Saint-Denis, sont destinées à contribuer à l'amélioration des conditions de travail des étudiants en dotant les UFR¹ de matériel informatique performant.* »

¹ UFR : *Unités de Formations et de Recherches*

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





Dans ce contexte, je souhaiterais savoir quelles sont les actions que le Conseil Général va engager ou a peut-être déjà engagées par votre intermédiaire, Monsieur le Président, pour éviter la suppression de diplômes qualifiants et porteurs d'espoirs pour notre jeunesse au sein d'une Université de notre Département.

Toujours dans le domaine des nouvelles technologies, le deuxième point de mon intervention concerne cette fois-ci directement notre collectivité puisqu'il a trait au site internet du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis. Alors que vous prônez le développement des nouvelles technologies en particulier auprès de nos jeunes, le site internet de notre département qui représente l'un des plus efficaces vecteurs d'information moderne et interactif à votre disposition, est depuis plusieurs mois maintenant « en travaux ».

Avouez que pour refléter l'image d'un département innovant et dynamique, on peut faire mieux.

Mais tous les espoirs sont permis puisque la construction ou la « reconstruction » de l'image de notre département par le biais d'internet est en cours.

Permettez-moi d'émettre un vœu : je souhaiterais que ce nouveau site, si toutefois il réapparaissait un jour, soit un véritable outil de communication et un vecteur d'informations utiles et pertinentes pour les internautes et non un moyen de propagande à votre disposition pour transmettre votre vision de la réalité séquano-dyonisienne.

Ce que les internautes recherchent, ce sont à la fois des informations institutionnelles et administratives : les cantons, les communes, leurs élus, les compétences de notre département, la structure de son budget, mais aussi des informations économiques (les entreprises, leur domaine d'activité) et même culturelles (les nombreuses manifestations qui ont lieu tous les jours dans notre département) etc...

Aucune de ces informations pourtant essentielles n'apparaissaient sur le site avant sa fermeture pour travaux.

Sachez en tout cas que dès sa réouverture, je serais particulièrement attentif à son contenu.

Je souhaiterais évoquer un troisième point qui concerne plus particulièrement le canton de Neuilly-Plaisance dont je suis l'élu. Il s'agit du problème déjà maintes fois posé par mon prédécesseur Christian Demuynck : le manque crucial de crèches dans le sud de notre département. Ce manque est très ancien puisqu'il remonte à l'ancienne partition de notre département en 2 : la Seine et la Seine et Oise. Nous sommes maintenant dans un département unifié où les aides en matière sociale devraient être les mêmes pour toutes les communes. Comment expliquez-vous que La Courneuve bénéficie de 220 places en crèche départementale, Romainville

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureau : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





268, Villetaneuse 50 et que Neuilly-Plaisance par exemple, doit supporter 80 places en crèche municipale. Nous avons par ailleurs en permanence 50 familles en attente d'attribution.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me préciser comment vous comptez participer au rééquilibrage dans l'attribution des aides en matière de crèche, et j'ose espérer que l'étude (l'audit) que vous menez actuellement en ce domaine vous aidera à conclure qu'il faut rétablir cette injustice.

Merci, Monsieur le Président, chers collègues, de m'avoir entendu.

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département – esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr

